



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET POLLUTION

Assurance environnementale : Comment garder son calme en situation de crise

PAR MARC LEBRUN

Gestionnaires d'assurance Victor inc.

Votre organisation serait-elle prête à intervenir en situation de crise s'accompagnant d'un échappement de polluants dans vos locaux ou provenant de ceux-ci? Avez-vous considéré l'incidence que ces décisions auraient sur votre entreprise et votre réputation?

Souvent, l'intervention en situation de crise nous vient à l'esprit uniquement lorsqu'un incident survient et pas avant, lorsqu'il est possible de penser plus clairement et de se préparer. Une crise est un environnement de stress intense où des mesures rapides peuvent être requises. Ce n'est pas le moment de croiser les doigts et d'espérer avoir pris la bonne décision; vous devez être certains d'être intervenus de façon à protéger tant votre entreprise que votre réputation.

L'établissement d'un bon plan de communications en situation de crise est une première étape importante pour veiller à ce que votre entreprise soit prête lorsqu'un incident environnemental survient. Il s'agit de créer une stratégie permettant de déterminer ce que l'organisation communiquera aux parties intéressées, y compris le moment où l'information



sera diffusée et la méthode utilisée. Lorsqu'une crise survient, l'organisation doit être prête à :

1. évaluer rapidement la situation et déterminer l'intervention adéquate;
2. faire preuve de transparence en communiquant des détails de la crise et la façon dont celle-ci est gérée et en incluant des renseignements relatifs notamment à la sécurité, aux responsabilités et aux mesures à venir;
3. contrôler les communications pour empêcher la diffusion de renseignements inexacts; et
4. fournir un leadership exceptionnel.

Certes, ces tâches peuvent sembler intimidantes; il existe toutefois des sociétés qui se spécialisent en gestion de crise. Ces dernières peuvent rendre des services professionnels pour vous aider dans le processus de création d'un plan de communication en situation de crise ainsi que dans l'exécution de ce dernier, le cas échéant.

L'intervention en cas d'échappement accidentel de polluants peut s'avérer coûteuse. Même si la plupart des produits d'assurance de la responsabilité environnementale couvriront les coûts de dépollution et de réhabilitation, il est important d'aussi s'informer sur la couverture de la gestion de crise. La mauvaise gestion d'une crise peut entraîner des effets dommageables graves sur la réputation et les ventes d'une organisation. Dans certains cas, si la confiance du public est gravement érodée, la situation peut même compromettre la capacité de l'organisation à poursuivre ses activités.



Le programme d'assurance environnementale de Victor

Le programme d'assurance environnementale de Victor offre une couverture pour les frais de gestion de crise au moyen d'un avenant joint à la police d'assurance dépollution et responsabilité environnementale des locaux d'entreprise. Cet avenant fournit les frais et coûts raisonnables et nécessaires lorsqu'une condition polluante résulte en des rapports médiatiques à l'échelle régionale ou nationale qui minent la confiance du public à l'égard de l'assuré désigné. Une partie des frais couverts comprend les services de relations publiques fournis par une entreprise de gestion de crise et approuvés par Victor en vue d'atténuer la publicité négative potentielle ou réelle.

La police d'assurance dépollution et responsabilité environnementale des locaux d'entreprise est offerte pour une grande variété d'organisations, y compris les locaux de ventes au détail et de fabrication et les locaux commerciaux, industriels ou institutionnels. Voici quelques exemples des types de risques à l'égard desquels cette police offre une protection :

1. Une remorque sur laquelle des barils de pétrole étaient entreposés dans une usine de fabrication s'est renversée après qu'une patte de soutien a cédé, ce qui a entraîné le déversement du pétrole qui se trouvait dans les barils endommagés.
2. L'échappement a été causé par une chute de glace d'un toit adjacent sur une conduite d'approvisionnement en carburant reliant le réservoir d'entreposage hors terre aux chaudières, entraînant la rupture de la conduite.
3. Dans le cadre de la réorganisation d'une chaîne de fabrication, une machine qui se trouvait dans l'atelier d'une usine de fabrication a été déplacée, et on a découvert à ce moment-là que cette machine fuyait dans une fosse non scellée.
4. Près de 16 000 litres de matériel résiduel dilué se trouvant dans une cuve de mélange sur le site d'un fabricant de composants de nettoyage industriels ont été rejetés accidentellement dans un système d'évacuation des eaux de pluie et une rivière avoisinante.

En matière d'assurance responsabilité spécialisée, Victor inspire automatiquement confiance depuis 1962. En tant qu'un des chefs de file à titre de société de gestion d'assurance au Canada, Victor offre des programmes d'assurance à des particuliers, des professionnels, des organisations et des compagnies, distribués par des courtiers et des conseillers à travers le pays.

Apprenez-en davantage sur notre [programme d'assurance responsabilité environnementale et pollution](#) ou communiquez avec l'un de [nos souscripteurs](#) pour de l'aide.

Visitez assurancevictor.ca/environnement pour en apprendre davantage.

La présente publication est destinée à un usage informatif seulement. Elle ne doit pas être utilisée comme s'il s'agissait d'un conseil ou d'une opinion juridique sur des circonstances ou des faits en particulier. La disponibilité du programme de même que les garanties sont assujetties à des critères de souscription individuels.

© 2023 Gestionnaires d'assurance Victor inc. | 1053429359